

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

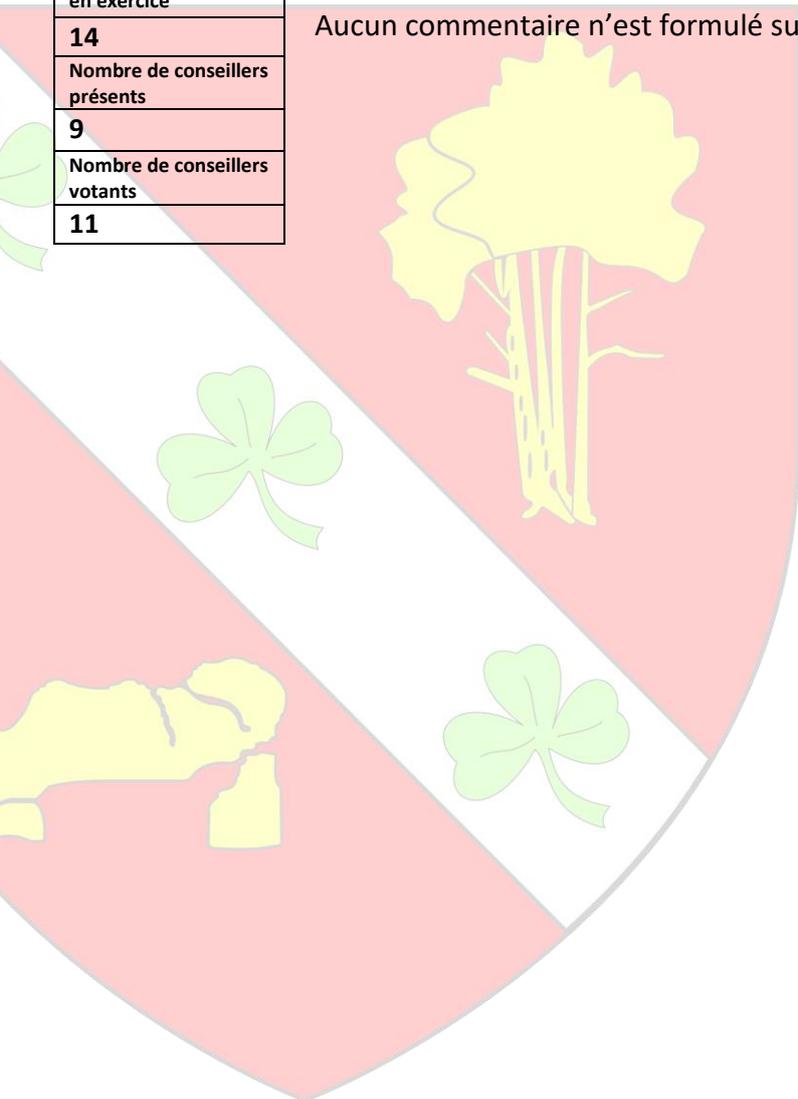
L'an deux mille vingt-trois, le onze mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 06 mai 2023, s'est réuni dans la salle du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

Mme Joëlle SMITH a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Aucun commentaire n'est formulé sur le compte-rendu dernier conseil municipal.

Date de convocation
06/05/2023
Date d'affichage
06/05/2023
Nombre de conseillers en exercice
14
Nombre de conseillers présents
9
Nombre de conseillers votants
11



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	06/05/2023	Date d'affichage	06/05/2023
Nombre de conseillers en exercice	14	Nombre de conseillers présents	9
		Nombre de conseillers votants	11

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du six mai deux mille vingt-trois, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal		X	M Stéphane SIMON
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure		X	
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick		X	M Fabrice WALLART
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN-MELO Béatrice	X		
Mme CORNET Emmanuelle		X		M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			Mme SMITH Joëlle	X		
Mme JOLY Gaëlle		X		M VANBESELAERE Daniel	X		

Mme Joëlle SMITH été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

**Délibération n° 23/018 – ASSEMBLEE
 Démission d'une conseillère municipale**

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, annonce au conseil municipal qu'il a reçu une demande de démission du conseil municipal.

La conseillère ayant quitté le village, elle souhaite se retirer de la vie politique des Ventes.

Monsieur Stéphane SIMON, Mairie, propose au conseil municipal d'accepter la démission de Madame Emmanuelle CORNET du conseil municipal des Ventes à compter de ce jour.

*Le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité, la démission de Madame Emmanuelle CORNET du conseil municipal des Ventes à compter de ce jour.*

Date	Signature
11 mai 2023	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	06/05/2023	Date d'affichage	06/05/2023		
Nombre de conseillers en exercice	14	Nombre de conseillers présents	9	Nombre de conseillers votants	11

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du six mai deux mille vingt-trois, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal		X	M Stéphane SIMON
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure		X	
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick		X	M Fabrice WALLART
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN-MELO Béatrice	X		
Mme CORNET Emmanuelle		X		M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			Mme SMITH Joëlle	X		
Mme JOLY Gaëlle		X		M VANBESELAERE Daniel	X		

Mme Joëlle SMITH été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 23/019 – ASSOCIATION

Subvention exceptionnelle pour la manifestation « l'heure insolite »

Madame Béatrice CENIER, adjoint au maire, présente la manifestation « l'heure insolite ».

Il s'agit d'une troupe de théâtre qui viendra proposer, du 14 au 18 juin, différentes représentations dans plusieurs villages (Guichainville, Arnières sur Iton, Grosseoeuvre, Le Plessis Grohan, Cierrey, Saint Luc... Les Ventes).

La représentation aux Ventes sera le dimanche 18 juin à 16h38.

Afin de permettre d'organiser cette manifestation dans notre commune, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Fil en Scène pour la tournée « l'heure insolite ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCORDE**, à la majorité (4 abstentions et 0 contre), une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association Fil en Scène pour l'organisation de la manifestation « l'heure insolite » aux Ventes.

Date	Signature
11 mai 2023	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	06/05/2023	Date d'affichage	06/05/2023		
Nombre de conseillers en exercice	14	Nombre de conseillers présents	9	Nombre de conseillers votants	11

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du six mai deux mille vingt-trois, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal		X	M Stéphane SIMON
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure		X	
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick		X	M Fabrice WALLART
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN-MELO Béatrice	X		
Mme CORNET Emmanuelle		X		M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			Mme SMITH Joëlle	X		
Mme JOLY Gaëlle		X		M VANBESELAERE Daniel	X		

Mme Joëlle SMITH été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 23/020 – REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES
Désignation du délégué à la protection des données

Par manque d'information, cette délibération est retirée de l'ordre du jour.



Date	Signature
11 mai 2023	Stéphane SIMON, Maire 

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	06/05/2023	Date d'affichage	06/05/2023	
Nombre de conseillers en exercice	14	Nombre de conseillers présents	9	Nombre de conseillers votants
				11

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du six mai deux mille vingt-trois, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal		X	M Stéphane SIMON
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure		X	
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick		X	M Fabrice WALLART
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN-MELO Béatrice	X		
Mme CORNET Emmanuelle		X		M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			Mme SMITH Joëlle	X		
Mme JOLY Gaëlle		X		M VANBESELAERE Daniel	X		

Mme Joëlle SMITH été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 23/021 – TRAVAUX
Achat d'un climatiseur pour l'école des Marelles

Monsieur Michel ROUSSARD, adjoint au maire en charge des travaux, présente les devis reçus pour la fourniture et la pose d'un climatiseur avec commande filaire pour l'école des Marelles :

Entreprise SIDREC : 3 241,00 € HT soit 3 889,20 € TTC

Entreprise CNR : 3 430,00 € HT soit 4 116,00 € TTC

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accepter le devis de l'entreprise SIDREC pour la fourniture et la pose d'un climatiseur filaire pour l'école des Marelles pour un montant de 3 241,00 € HT soit 3 889,20 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité, le devis de l'entreprise SIDREC pour la fourniture et la pose d'un climatiseur filaire pour l'école des Marelles pour un montant de 3 241,00 € HT soit 3 889,20 € TTC et **AUTORISE** M le Maire à demander toutes les subventions nécessaires pour la réalisation de cette opération.

Date	Signature
11 mai 2023	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	06/05/2023	Date d'affichage	06/05/2023		
Nombre de conseillers en exercice	14	Nombre de conseillers présents	9	Nombre de conseillers votants	11

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du six mai deux mille vingt-trois, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal		X	M Stéphane SIMON
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure		X	
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick		X	M Fabrice WALLART
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN-MELO Béatrice	X		
Mme CORNET Emmanuelle		X		M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			Mme SMITH Joëlle	X		
Mme JOLY Gaëlle		X		M VANBESELAERE Daniel	X		

Mme Joëlle SMITH été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 23/022 – TRAVAUX**Devis pour maison Garlès**

Monsieur Michel ROUSSARD, adjoint en charge des travaux, présente au conseil municipal, les devis reçus pour les travaux de réhabilitation de la maison Garlès, située rue du Hamel :

TRAVAUX	ENTREPRISE	COUT HT	COUT TTC
Isolation garage	BRICOMAN	324,65 €	389,57 €
Armoire de toilette	BRICORAMA	169,17 €	203,00 €
Porte gaine technique	BRICORAMA	316,02 €	379,22 €
Portes intérieures	BIGMAT	432,42 €	518,90 €
Meuble + vasque SDB	CEDEO	263,24 €	316,01 €
Béton + treillis soudé	BATIRAMA/POINT P	560,58 €	672,70 €
Listel + colle + joint + hydrofuge	SANI27	164,61 €	197,53 €
Faïence 40 x 25	BRICOMAN	137,30 €	164,76 €

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accepter les dépenses listées précédemment pour les travaux de réhabilitation de la maison Garlès pour un montant total de 2 367,99 € HT soit 2 841,69 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité les devis des entreprises précédemment listées pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la maison Garlès pour un montant total de 2 367,99 € HT soit 2 841,69 € TTC.

Date	Signature
11 mai 2023	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	06/05/2023	Date d'affichage	06/05/2023		
Nombre de conseillers en exercice	14	Nombre de conseillers présents	9	Nombre de conseillers votants	11

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du six mai deux mille vingt-trois, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal		X	M Stéphane SIMON
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure		X	
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick		X	M Fabrice WALLART
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN-MELO Béatrice	X		
Mme CORNET Emmanuelle		X		M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			Mme SMITH Joëlle	X		
Mme JOLY Gaëlle		X		M VANBESELAERE Daniel	X		

Mme Joëlle SMITH été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Questions Diverses**1- Situation du SIVU CIGALE**

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, annonce au conseil municipal que les élus du SIVU CIGALE ont voté le principe dissolution du SIVU avec un effet au 31/12/2023. Lors d'un prochain conseil syndical du SIVU, les élus délibéreront sur la dissolution du SIVU avec les conditions de reprises des agents par les communes, la situation du bâtiment situé à Angerville la Campagne qui est propriété du SIVU. Une fois l'arrêté de dissolution pris par le Préfet, la dissolution sera effective et la compétence enfance/jeunesse sera restituée aux communes. Charge à ces dernières d'organiser, si elles le souhaitent l'accueil des enfants.

Monsieur Stéphane SIMON, Maire et Président du SIVOS des Tilleuls, annonce qu'un travail est en cours avec les élus du SIVOS pour éventuellement reprendre une partie de la compétence ; le périscolaire.

Monsieur Stéphane SIMON, Maire tient à rassurer les élus et les habitants qui ne resteront pas sans solution pour faire garder leurs enfants sur la période du périscolaire, les mercredis et vacances scolaires.

2- Un été à l'usine

Monsieur Stéphane SIMON, Maire et Président du Comptoir des Loisirs, informe les conseillers municipaux que EPN ouvrira les portes des usines de Navarre pour proposer un espace de détente et jeu dans l'esprit guinguette, avec concerts, cet été : de fin juin à début septembre (avec fermeture au mois d'août). Des informations seront communiquées prochainement.

Date	Signature
11 mai 2023	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	06/05/2023	Date d'affichage	06/05/2023		
Nombre de conseillers en exercice	14	Nombre de conseillers présents	9	Nombre de conseillers votants	11

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du six mai deux mille vingt-trois, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal		X	M Stéphane SIMON
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure		X	
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick		X	M Fabrice WALLART
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN-MELO Béatrice	X		
Mme CORNET Emmanuelle		X		M WALLART Fabrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			Mme SMITH Joëlle	X		
Mme JOLY Gaëlle		X		M VANBESELAERE Daniel	X		

Mme Joëlle SMITH été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

3- Visite de Mme La Députée Christine LOIR

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe le conseil municipal que Mme Christine LOIR, députée de notre circonscription sera présente sur notre commune le vendredi 02 juin à 16h30 pour rencontrer la population.

Madame Loir demande l'autorisation de mettre à disposition un cahier de doléances à la mairie. Monsieur Stéphane SIMON demande l'avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité, le mise en place d'un cahier de doléances pour les habitants ventois, **PROPOSE** que cette visite soit annoncée sur les médias d'information : Panneau Pocket et site Internet.

4- Réunion Publique

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, propose une réunion publique le mercredi 7 juin 2023 à 18h30 dans la salle des Fêtes.

5- Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe le conseil municipal qu'un questionnaire sera envoyé aux habitants afin que ces derniers signalent à la mairie leurs besoins en termes de soins, aide à la personne... L'objectif est de permettre aux services de secours (pompiers, sécurité civile...) d'intervenir rapidement en cas de situation de crise.

5- Date du prochain conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le jeudi 15 juin à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Stéphane SIMON, Maire, lève la séance à 21h51.

Date	Signature
11 mai 2023	Stéphane SIMON, Maire  